Département du DOUBS

République française

Canton de Frasne

Arrondissement de Pontarlier

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER

## Nombre de Membres

En exercice: 21

Présents au Conseil: 16

Ayant pris part au vote: 21

Ayant donné procuration: 5

Date de la convocation 19/05/2025

## Séance du 23 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois mai à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents: Guillaume Bouhin, Caroline Blain, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai

Procurations : Aline Carrière à Marie Destaing, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Aline Louvrier à Caroline Blain, Fabien Oleron à Olivier Marlot, Jean de la Rochefoucauld à Marc Saulnier.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre Gurtner

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2025-05-035

OBJET: Tarifs du périscolaire 2025-2026.

Au vu de l'augmentation du service du prestataire, le Maire propose d'ajuster les tarifs du périscolaire de la manière suivante, tarifs applicables à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025 :

- Augmentation de 0.10€ sur temps de garde
- Augmentation de 0.50€ sur temps avec repas

TRANCHES	MATIN De 7H15 à 8H30		MIDI dont prix du repas		SOIR 16H15-17H30		SUPPLEMENT SOIR de 17H30 à 18H30	
Selon le quotient familial	LEVIER	EXT	LEVIER	EXT	LEVIER	EXT	LEVIER	EXT
QF inférieur à 350€	1.40 €	2.54 €	5.50 €	8.56 €	2.10 €	2.94 €	1.10 €	1.74 €
De 351 à 800 €	2.02 €	3.28 €	6.53 €	8.60 €	3.08 €	4.15 €	1.61 €	2.35 €
De 801 à 1000 €	2.29 €	3.61 €	7.05 €	8.70 €	3.50 €	4.62 €	1.81 €	2.59 €
De 1001 à 1350 €	2.55 €	3.92 €	7.42 €	8.96 €	3.92 €	5.12 €	2.04 €	2.87 €
QF supérieur à 1351 €	2.80 €	4.20 €	7.80 €	9.40 €	4.30 €	5.57 €	2.23 €	3.10 €

Repas enseignant et intervenant extérieur : 7€

La commune de Gevresin bénéficiera de Tarif Levier une fois la convention de participation aux frais de fonctionnement signée.

Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

ID: 025-200068401-20250523-2025\_05\_035-DE

	MERCREDI ou VACANCES SCOLAIRES									
TRANCHES	Journée complète AVEC REPAS		Journée complète SANS REPAS		Demi-journée SANS REPAS		SUPPLÉMENT SOIR de 17h30 à 18h30			
Selon le quotient familial	LEVIER	EXT	LEVIER	EXT	LEVIER	EXT	LEVIER	EXT		
QF inférieur à 350€	9.60 €	11.35 €	6.00 €	7.50 €	4.95 €	6.30 €	1.10 €	1.74 €		
De 351 à 800 €	13.65 €	15.80 €	9.55 €	11.40 €	7.00 €	8.55 €	1.61 €	2.35 €		
De 801 à 1000 €	14.90 €	17.20 €	10.50 €	12.45 €	7.65 €	9.30 €	1.81 €	2.59 €		
De 1001 à 1350 €	16.20 €	18.10 €	11.50 €	13.50 €	8.42 €	10.10 €	2.04 €	2.87 €		
QF supérieur à 1351 €	17.25 €	20.30 €	12.60 €	14.75 €	9.30 €	10.60 €	2.23€	3.10 €		

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil municipal, avec 18 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention :

- Adoptent les tarifs périscolaires et extra-scolaires tels que présentés dans le tableau cidessus ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

ID: 025-200068401-20250523-2025\_05\_035-DE

Le Maire, Marc SAULNIER.